

Air Liquide et ArcelorMittal s'associent pour accélérer la décarbonation de la production d'acier dans le bassin de Dunkerque

Air Liquide et ArcelorMittal annoncent la signature d'un protocole d'accord ayant pour objectif l'implémentation de solutions pour la production d'acier bas carbone à Dunkerque. Les deux entreprises s'associent pour transformer le procédé de production de l'acier par le développement de solutions innovantes impliquant l'usage d'hydrogène bas carbone et des technologies de captage de CO₂. Ce partenariat est une première étape vers la création d'un nouvel écosystème autour de l'hydrogène bas carbone et du captage de CO₂ dans ce bassin industriel majeur.

Air Liquide et ArcelorMittal ont signé un protocole d'accord visant à contribuer de façon significative à la décarbonation du bassin industriel de Dunkerque. Dans le contexte de l'Accord de Paris et du Pacte Vert (*Green Deal*) européen, et conformément aux engagements d'Air Liquide et d'ArcelorMittal en faveur de la transition énergétique, **le projet contribuera à réduire les émissions annuelles de CO₂ des unités de production du site de production d'acier d'ArcelorMittal à Dunkerque de 2,85 millions de tonnes d'ici 2030.** Air Liquide et ArcelorMittal ont déposé une demande de financement de grands projets dans le cadre du programme IPCEI (Projet Important d'Intérêt Européen Commun) pour l'hydrogène. Ce financement par les programmes européens et/ou français de soutien à la décarbonation est clé pour la mise en œuvre du projet.

ArcelorMittal est prêt à installer sur son site de Dunkerque une nouvelle unité innovante de production d'acier bas carbone, combinant deux technologies de production d'acier dans des dimensions inédites à ce jour : la réduction directe du fer (DRI) et le four à arc immergé. Cette unité, utilisant la technologie bas carbone du DRI + four à arc immergé, permettra de produire de l'acier à émissions de CO₂ réduites. Cette initiative a fait l'objet d'une étude préliminaire annoncée par ArcelorMittal en octobre dernier. Elle vient compléter les initiatives déjà mises en place par ArcelorMittal sur son site de Dunkerque pour réduire ses émissions de CO₂.

Air Liquide soutiendra cette initiative stratégique à travers la fourniture massive d'hydrogène bas carbone et la mise en place de technologies de captage de CO₂ à Dunkerque, l'un des bassins industriels historiques d'Air Liquide en France. Le groupe Air Liquide a développé une expertise unique sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en hydrogène, de la production au stockage, à la distribution, ainsi que dans la maîtrise des technologies de captage du CO₂. En s'appuyant sur ce savoir-faire et en ligne avec ses objectifs Climat, Air Liquide s'engage à développer des solutions durables pour accompagner ses clients de l'industrie de l'acier dans la réduction de leurs émissions de carbone.

Ce partenariat entre Air Liquide et ArcelorMittal est une première étape dans la **création d'un écosystème à l'avant-garde de solutions impliquant l'usage d'hydrogène bas carbone et le captage de CO₂.** Cet écosystème sera une source de compétitivité et d'attractivité pour les différents acteurs du bassin industriel et portuaire de Dunkerque.

François Jackow, Directeur Général Adjoint et membre du Comité Exécutif du Groupe Air Liquide, supervisant les activités Europe Industries, a déclaré : « **Contribuer à réduire l'empreinte de l'industrie est au cœur de la stratégie d'Air Liquide, et nous sommes totalement mobilisés pour accompagner nos clients avec une large gamme de solutions innovantes. Le Groupe apportera son expertise unique de plus de 50 ans sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en hydrogène, et sa maîtrise des technologies de captage du CO₂. Le temps est à l'action, et Air Liquide est heureux de soutenir ArcelorMittal dans ce projet visant à décarboner un bassin industriel majeur.** »

Geert van Poelvoorde, Directeur général d'ArcelorMittal Europe, a ajouté : « **Ce projet constitue une rupture technologique majeure et confirme la volonté d'ArcelorMittal de transformer de façon profonde et durable son outil de production, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris et du Pacte vert de la Commission européenne, et conformément à nos objectifs de réduire nos émissions de CO₂ de 30 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Nous comptons sur le soutien fort des autorités françaises et européennes pour décarboner l'industrie de l'acier et nous espérons que ce projet recevra le soutien dont il a besoin pour permettre une réduction à grande échelle des émissions de CO₂. Le partenariat avec Air Liquide nous permettra d'accélérer encore la décarbonation de notre production d'acier et de contribuer à la création d'un bassin industrialo-portuaire bas carbone. »**

AIR LIQUIDE CONTACTS

Corporate Communications
media@airliquide.com

Investor Relations
IRTeam@airliquide.com

ArcelorMittal CONTACTS

Image 7
+33 (0)1 53 70 74 70 / arcelormittal@image7.fr

ArcelorMittal en France - Isabelle Chopin
+33 (0)6 15 21 59 25 / isabelle.chopin@arcelormittal.com

A propos d'Air Liquide

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 78 pays avec 64 500 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,8 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Air Liquide a pour ambition d'être un leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable - avec au cœur de sa stratégie, un engagement marqué en faveur du climat et de la transition énergétique. Sa stratégie de transformation centrée sur le client vise une croissance rentable, régulière et responsable dans la durée. Elle s'appuie sur l'excellence opérationnelle et la qualité des investissements, de même que sur l'innovation ouverte et l'organisation en réseau mise en place par le Groupe à l'échelle mondiale. Grâce à l'engagement et l'inventivité de ses collaborateurs pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et environnementale, de la santé et de la transformation numérique, Air Liquide crée encore plus de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 20 milliards d'euros en 2020. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, EURO STOXX 50 et FTSE4Good.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.airliquide.com

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est leader de l'industrie de l'acier et des mines dans le monde, avec une présence dans 60 pays et des installations de production d'acier primaire dans 17 pays. En 2020, ArcelorMittal a réalisé un chiffre d'affaires de 53,3 milliards de dollars et une production d'acier brut de 71,5 millions de tonnes, tandis que la production de minerai de fer a atteint 58,0 millions de tonnes.

Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable, qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle. Avec l'acier au cœur de notre action, la créativité de nos équipes et notre culture d'entreprise, nous aiderons le monde à réaliser ce changement. Voilà, selon nous, ce qui fait l'entreprise sidérurgique de demain.

ArcelorMittal est cotée aux bourses de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Luxembourg (MT) et aux bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://corporate.arcelormittal.com> et sur <https://france.arcelormittal.com>